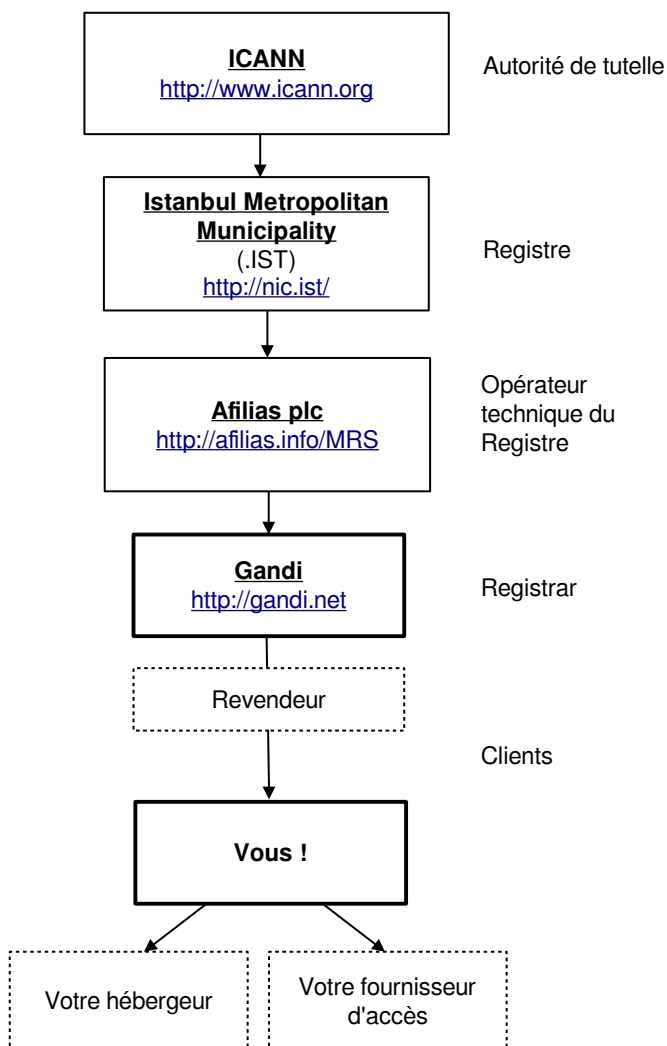


En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .IST supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .IST.1. Autorité de tutelle et Registre

.IST est une extension générique administrée par la municipalité d'Istanbul. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .IST :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .IST.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .IST Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .IST, définies par l'ICANN, Istanbul Metropolitan Municipality Medya A.Ş. et Afiliac plc, consultables aux adresses suivantes :

- Règles de Istanbul Metropolitan Municipality Medya A.Ş.

(notamment : règles d'usage autorisé et de désactivation, politique de confidentialité etc) :

<http://nic.ist/politikalar/policies>

- Politiques de l'ICANN :

<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .IST. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .IST est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/ist>

Article .IST.3. Règles d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .IST se déroulera en trois phases : Sunrise, Landrush et ouverture générale.

La période de Sunrise se déroule du 27 janvier au 26 février 2016. La période de Landrush court du 5 avril au 5 mai 2016. L'ouverture générale est prévue pour le 10 mai 2016. Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements pour la phase de Landrush et pour l'ouverture générale sont cependant possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais les noms de domaine ne seront pas encore enregistrés ou réservés.

Article .IST.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/ist/info>

Les .IST sont ouverts à tous.

Article .IST.5. Landrush

5.1 Règles d'éligibilité

Toute personne peut enregistrer un .IST au cours de la phase de Landrush.

5.2 Règles d'attribution

Les demandes ne sont pas traitées selon la règle du premier arrivé premier servi, elles sont considérées comme avoir été toutes déposées au même moment :

- si une seule demande est validée pour un nom de domaine, le nom de domaine sera enregistré au nom de demandeur dans les jours suivant la fin de la période de Landrush ;
- si plusieurs demandes sont validées pour un même nom de

domaine, le nom de domaine sera soumis à une enchère fermée entre tous les demandeurs pour ce nom de domaine. Les règles applicables à la procédure d'enchère sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://nic.ist/politikalar/policies/launch-policy>

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Landrush, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

5.3 Règlement des litiges

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Landrush doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<http://nic.ist/politikalar/policies/general-dispute-resolution-policy>

5.4 Conditions de remboursement

En tout état de cause Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si le nom de domaine ne Vous est pas attribué (nom de domaine attribué à une autre personne suite à une enchère).

Article .IST.6. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, à compter de la phase de Landrush et sans limite de temps se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture générale par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture générale, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture générale.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture générale et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .IST.7. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :

- Règles de Istanbul Metropolitan Municipality Medya A.Ş. : <http://nic.ist/politikalar/policies/reserved-names-policy>
- Contrat entre l'ICANN et le Registre (specification 5. schedule of

reserved names)

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/ist>

- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée à Istanbul Metropolitan Municipality Medya A.Ş..

Article .IST.8. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 2 ans pour les demandes effectuées en période de Landrush et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .IST.9. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/ist>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

Article .IST.10. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

You consent to the collection, the processing, the use, the copying, the distribution, the publication and the modification of Your personal contact information by the Registry, Registry technical operator and their services providers:

Vous consentez à la collecte, au traitement, à l'utilisation, à la copie, à la distribution, à la publication et à la modification de Vos données personnelles par le Registre, l'Opérateur technique du Registre et leurs prestataires :

- pour les rendre publiques dans une base de données [Whois](#),
- à des fins statistiques,
- pour assurer le fonctionnement quotidien du registre et la fourniture de services liés au registre.

Article .IST.11. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en

ISTANBUL, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .IST.12. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par e-mail).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .IST.13. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .IST.14. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé

premier servi ».

Article .IST.15. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous acceptez d'être lié et de respecter :

- les règles et conditions applicables au lancement initial du .IST, y compris les règles propres aux phases de lancement initiales ;
- les standards, règles, procédures et pratiques de l'ICANN dont le Registre est responsable conformément au contrat de Registre ou à tout autre contrat avec l'ICANN ;
- tous les standards opérationnels, les règles, procédures et pratiques du .IST définies dans le contrat de Registre et telles qu'énoncées par Istanbul Metropolitan Municipality Medya A.Ş. de manière non-arbitraire et cohérente avec les standards, règles, procédures et pratiques de l'ICANN et le contrat de Registre signé avec l'ICANN, notamment toutes règles d'utilisation autorisée définissant les activités litigieuses et réservant au Registre et à l'Opérateur technique du Registre le droit de prendre toutes mesures appropriées selon l'activité.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine. Le Registre se réserve le droit de refuser, annuler, suspendre, bloquer ou transférer tout nom de domaine en .IST violant ces stipulations.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, l'Opérateur technique du Registre et leurs prestataires, sous-traitants, sociétés affiliées, responsables, agents, dirigeants, avocats, employés et les fournisseurs de services publics contre toutes plaintes, demandes, actions en responsabilité, dommages-intérêts, coûts et dépenses, y compris les honoraires des conseils et avocats, découlant ou en relation avec Votre enregistrement d'un nom de domaine.

Cette obligation de garantie survit à la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Vous acceptez de vous soumettre et de participer aux procédures initiées dans le cadre, et de respecter toutes les décisions rendues dans le cadre d'un arbitrage, des principes UDRP et URS ou de tout autre mécanisme de résolution des litiges imposé par l'ICANN ou le Registre.

Article .POKER.16. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé, s'il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre

- et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'appliquer les spécifications adoptées par toute organisation industrielle généralement reconnue comme faisant autorité dans l'internet (y compris les RFC) ;
 - pour empêcher toute responsabilité, civile ou pénale, du Registre, de l'Opérateur technique du Registre, de leurs prestataires, sous-traitants, affiliés, responsables, agents, dirigeants, avocats, employés et les fournisseurs de services publics ;
 - en application du présent contrat ;
 - pour non paiement des frais au Registre ;
 - pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre, l'Opérateur technique du Registre et/ou tout Registrar en lien avec l'enregistrement d'un nom de domaine.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre ne peut être tenu responsable de toute perte ou responsabilité résultant des procédures relatives aux règles d'ouvertures, notamment à la période de Sunrise, et en particulier de la capacité ou incapacité d'une personne à obtenir un nom de domaine durant ces périodes et du résultat de tout litige à l'encontre d'un enregistrement.

Vous reconnaissez et acceptez que, conformément à la loi N° 5651 Régulant la Diffusion sur Internet et Luttant contre les Infractions Commises au travers d'Internet et toute autre instrument juridique turque pertinent en matière d'internet, les autorités turques puissent bloquer ou restreindre l'accès à un site web associé à Votre nom de domaine en cas de violations de lois et réglementations applicables. Vous reconnaissez, en outre, que ni le Registre ni l'Opérateur technique du Registre ne puissent être tenus pour responsables d'un tel blocage ou d'une telle restriction d'accès appliqués à tout site web associé à Votre nom de domaine.

- fin de l'annexe .IST -